



# Réseau des Acteurs Normands pour une Commande Publique Eco-Responsable

*« Restauration collective et commande publique... Où en est-on 6 mois après l'entrée en vigueur de la Loi EGALIM ?  
Des outils et réponses en Normandie ! »*

*Caen - 21 novembre 2019*



**12<sup>ème</sup> atelier Technique régional – RAN COPER**



# Actualités de votre réseau

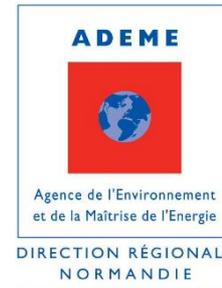


# Actualités de votre réseau...

## La stratégie souhaitée par les partenaires

Actuellement vous êtes plus de 700 sympathisants dans la base de données !

>> ADEME Normandie



>> Métropole Rouen Normandie

>> Région Normandie



>> ARS Normandie



> Convention co-signée par la Préfecture de Région Normandie



# Actualités de votre réseau...

## La stratégie souhaitée par les partenaires

### >> Stratégie en cours de construction par les Financeurs du réseau. Volontés exprimés:

- Elargir le cercle des contributeurs finançant le fonctionnement du réseau
- Implication de territoires déjà engagés: Cit'ergie, TEPOS, ZDZG...
- Des courriers en cours de finalisation pour solliciter le soutien des acteurs publics normands
- Structuration du réseau ? Association, GIP...
- ...

### >> Construction de la feuille de route 2020 du RAN COPER: une offre de services régionaux renouvelés: *sessions de formation, ateliers, groupes de travail, conseil minute/AMO, centre de ressources/veille*

### >> De nouvelles actions > *Formations thématiques, opérations collectives, service d'AMO renforcé ? ...*

### >> RDV à Rouen, le 5 décembre prochain pour le dernier Comité de Pilotage de l'année !



## Actualités de votre réseau...

- Les 2èmes Assises Normandes de l'Economie Circulaire, le 3 décembre à Colombelles (14)
- Venez à la rencontre de tous les centres de ressources normands (dont le RAN COPER, le REGAL, le collectif des ressourceries, le club ESS...

➤ Un sourçage en direct des innovations régionales

➤ De nombreux sujets en lien avec vos domaines d'achats



- Inscriptions et informations détaillées:  
<https://neci.normandie.fr>

# Actualités de votre réseau...

➤ **Ecrivez-nous pour recevoir la lettre d'information et de veille !**

- [contact@ran-coper.fr](mailto:contact@ran-coper.fr)

- Prochain N° à paraître avant Noël !



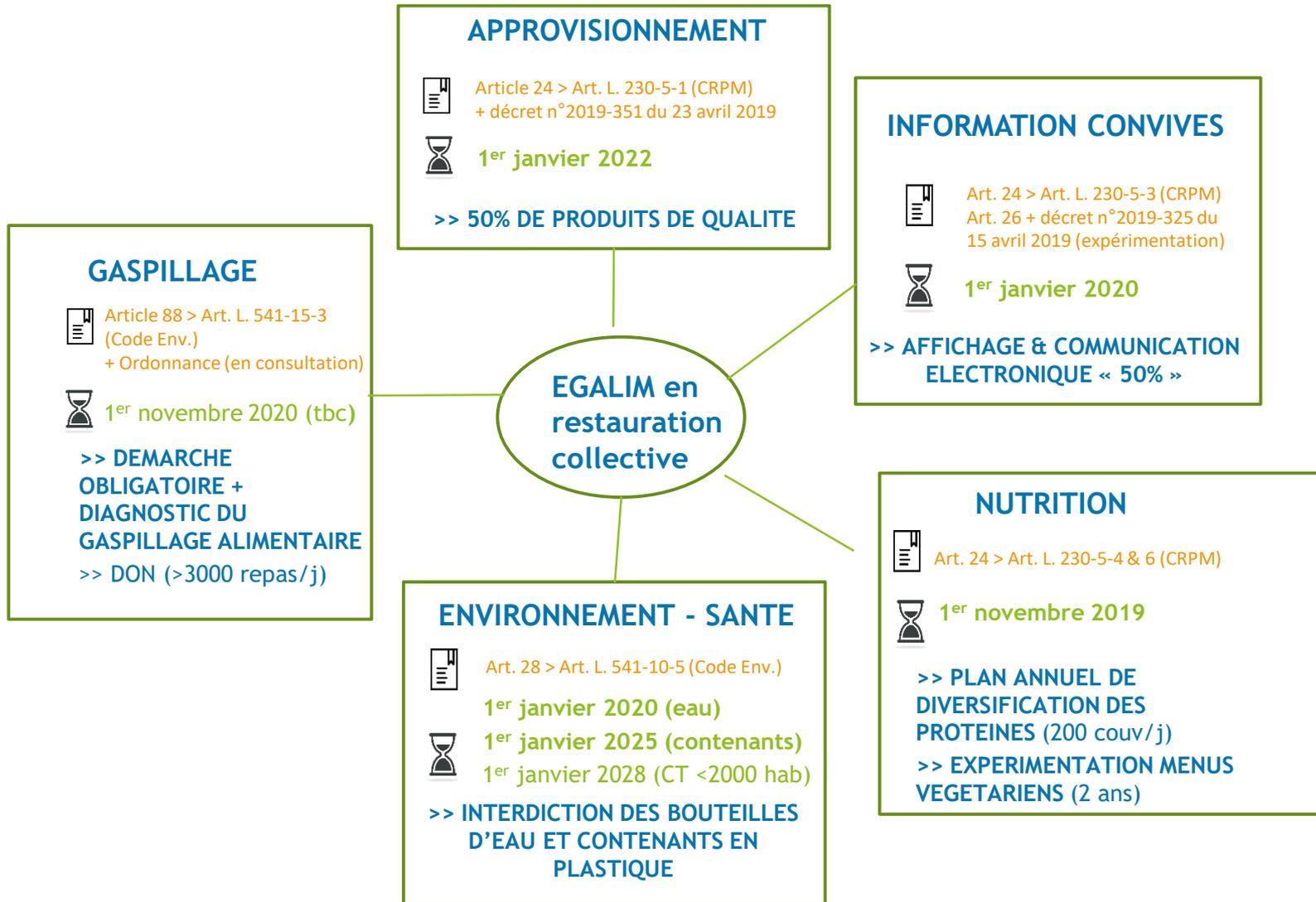
➤ **Toutes les informations sur [www.ran-coper.fr](http://www.ran-coper.fr) >>**



# Approvisionnement en restauration collective publique : éléments d'actualité



# Une réglementation en évolution constante: « Restauration collective et Loi EGALIM »



# Actualisation des seuils de procédures: 1ères infos concernant les mises à jour 2020



## Les seuils européens de publicité et de mise en œuvre des procédures formalisées de passation légèrement abaissés en 2020



La Commission européenne a communiqué aux États membres ses projets de règlements européens fixant les seuils de procédure formalisée qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour deux ans.

Pour la première fois depuis 2010 les seuils proposés sont en baisse (- 3,5 % environ par rapport à 2018-2019) :

- 139 000 euros pour les marchés de fournitures et services des pouvoirs adjudicateurs centraux ;
- 214 000 euros pour les marchés de fournitures et services des autres pouvoirs adjudicateurs et pour les marchés de fournitures et services des pouvoirs adjudicateurs centraux dans le domaine de la défense ;
- 428 000 euros pour les marchés de fournitures et services des entités adjudicatrices et pour les marchés de fournitures et services de défense ou de sécurité ;
- 5 350 000 euros pour les marchés de travaux et les contrats de concessions.

## Actualisation des seuils de procédures: 1ères infos concernant les mises à jour 2020

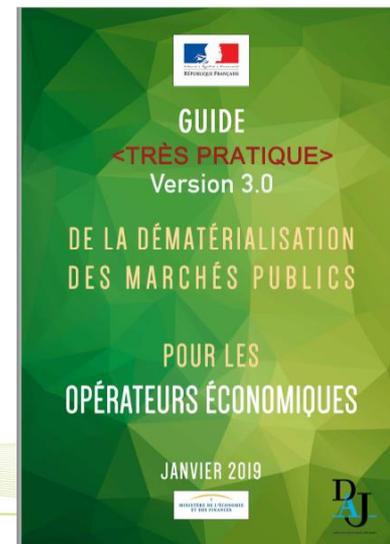
### Projet de loi "Proximité et engagement »

- Relèvement du seuil concernant les achats publics sans publicité ni mise en concurrence formalisées
- Actuellement pour les achats < 25 Keuros HT/an, par segment d'achat/nomenclature. Vers un relèvement à 40 Keuros
- Principe de mise en concurrence dès le 1<sup>er</sup> Euro ! (3 devis par exemple)

Impact sur les obligations dématérialisation ? Actuellement à partir de 25 Keuros

## Rappels sur la dématérialisation

- Obligation depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018 !
- Toute procédure supérieur à 25 000 Euros HT doit être postée en ligne via un « profil d'acheteur » (sur plateforme en ligne).
- **Objectifs:**
  - > simplification des tâches incombant aux opérateurs répondant aux marchés (délais de paiement)
  - > sécurisation, traçabilité, confidentialité
  - > communication avec vous via ce profil (questions, négociations)
- **Des publications du MINEFI pour vous faciliter la vie**



## Rappels sur la dématérialisation

### A garder en tête pour conduire vos échanges dématérialisés avec les opérateurs économiques locaux ou pas

#### ➤ Le « DUME »

- Document Unique de Marché Européen: un nouvel outil à compléter par les opérateurs économiques une bonne fois pour toutes. Remplace les différentes attestations et certificats (DC1, 2,4).
- Le service « DUME » permet aux entreprises candidates de ne plus fournir les infos lorsque celles-ci ont déjà été transmises à une administration

#### ➤ En parallèle, disparition des Marchés Publics Simplifiés (MPS)

#### ➤ Point sur la « signature électronique »

- Pas obligatoire mais les acheteurs peuvent la rendre obligatoire !
- Payante et liée à l'identité physique d'une personne
- Hautement recommandée pour maintenir l'intégralité de la chaîne de dématérialisation, garantie et sécurisée

# Ordonnance n° 2019-1069 du 21 octobre 2019 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire

## Modification du « Code de l'Environnement » : que retenir ?

> 1° L'article L. 541-15-3, qui est déplacé au début de la sous-section 1 bis, est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. L. 541-15-3.- Les opérateurs de la restauration collective mettent en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire. Ils engagent une telle démarche à l'issue de la réalisation d'un diagnostic préalable comprenant, outre une estimation des quantités de denrées alimentaires gaspillées et de leur coût, une estimation des approvisionnements en produits issus de l'agriculture biologique ou autres produits mentionnés à l'article L. 230-5-1 du code rural et de la pêche maritime que les économies liées à la réduction de ce gaspillage leur auraient permis de financer ».



# Ordonnance n° 2019-1069 du 21 octobre 2019 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire

## Modification du « Code de l'Environnement » : que retenir ?

> 2° L'article L. 541-15-5 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. L. 541-15-5.-Les distributeurs du secteur alimentaire, les opérateurs de l'industrie agroalimentaire produisant des denrées alimentaires pouvant être livrées en l'état à un commerce de détail alimentaire et les opérateurs de la restauration collective assurent la commercialisation de leurs denrées alimentaires ou leur valorisation conformément à la hiérarchie établie à l'article L. 541-15-4. Sans préjudice des règles relatives à la sécurité sanitaire des aliments, ils ne peuvent délibérément rendre leurs invendus alimentaires encore consommables impropres à la consommation humaine ou à toute autre forme de valorisation prévue au même article L. 541-15-4. » ;



# Ordonnance n° 2019-1069 du 21 octobre 2019 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire

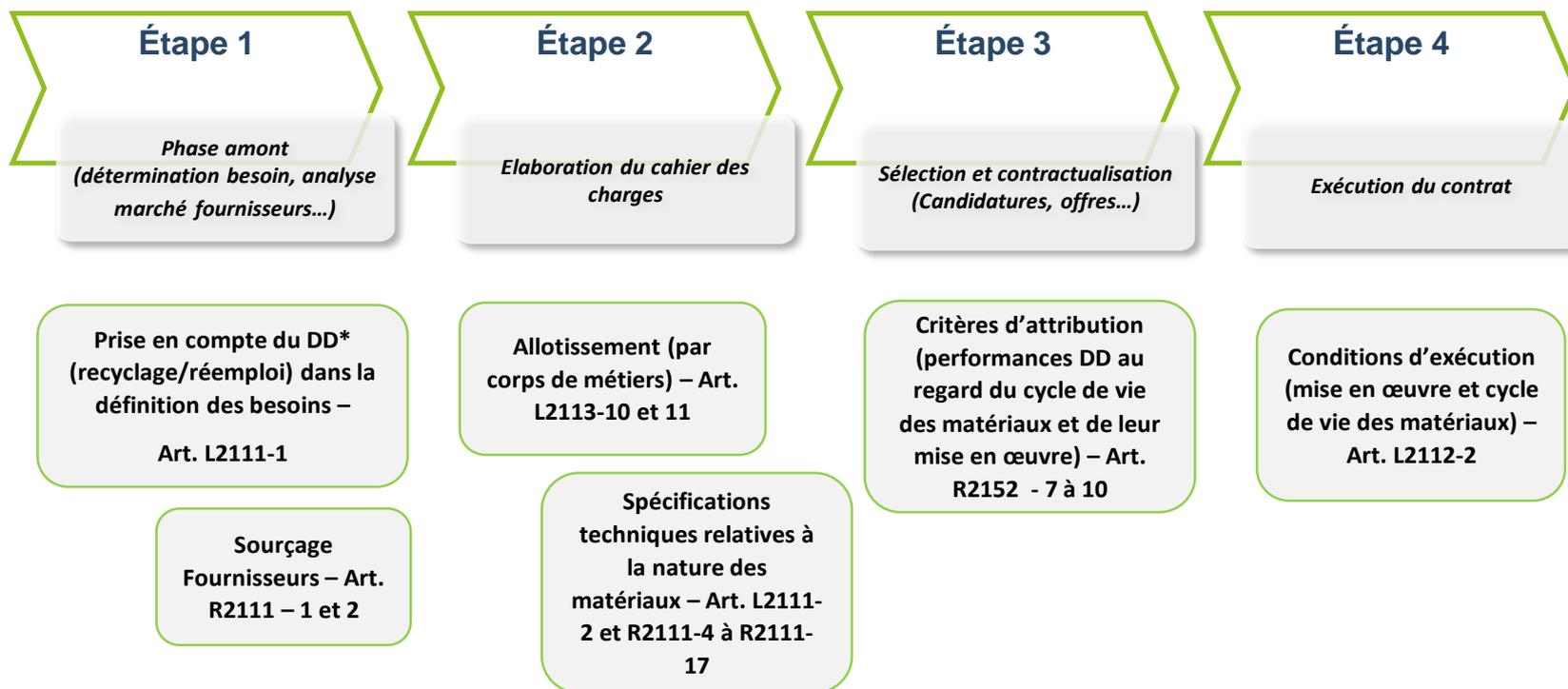
## Modification du « Code de l'Environnement » : que retenir ?

### > Article 3

I. - Les opérateurs de la restauration collective qui ne sont pas engagés dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire à la date de publication de la présente ordonnance disposent d'un délai d'un an à compter de cette date pour effectuer le diagnostic préalable mentionné à l'article L. 541-15-3 du code de l'environnement, dans sa rédaction issue de la présente ordonnance, et engager une telle démarche.



## Les principaux leviers du Code de la Commande Publique déjà abordés ensemble



\*DD : Développement Durable

\*\* CP : Code de la Commande Publique Avril 2019 – 2 textes :

- Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique (L)
- Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique (R)

## RAPPEL - Clauses des « petits lots » - Zoom sur l' Article 2123-1

### L'acheteur peut recourir à une procédure adaptée pour passer :

- 1° Un marché dont la valeur estimée hors taxes du besoin est inférieure aux seuils européens mentionnés dans un avis qui figure en annexe du présent code ;
- 2° Un lot d'un marché alloti dont le montant total est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée et qui remplit les deux conditions suivantes :
  - a) La valeur estimée de chaque lot concerné est inférieure à 80 000 euros hors taxes pour des fournitures ou des services ou à 1 million d'euros hors taxes pour des travaux ;
  - b) Le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots ;

Créé par [Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 - art.](#)

## Clauses des « petits lots » - Zoom sur l' Article R2122-8

➤ Nouveauté du code ! L'acheteur public peut à présent passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables dans deux cas :

→ pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 25 000 € HT (même si l'acheteur a déjà conclu d'autres marchés pour des prestations homogènes, pour un montant supérieur ou égal à 25 000 € HT)

→ ou **pour les lots dont le montant est inférieur à 25 000 € HT si le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots.**

***Modifié par le Décret n° 2019-259 du 29 mars 2019 - art. 1***



## Clauses des « petits lots » - Zoom sur l' Article R2122-8

**Dans les deux cas, l'acheteur doit veiller à trois choses :**

- choisir une offre pertinente ;
- faire une bonne utilisation des deniers publics ,
- et à ne pas conclure de marché systématiquement avec un même opérateur économique lorsqu'il existe une pluralité d'offres susceptibles de répondre au besoin.



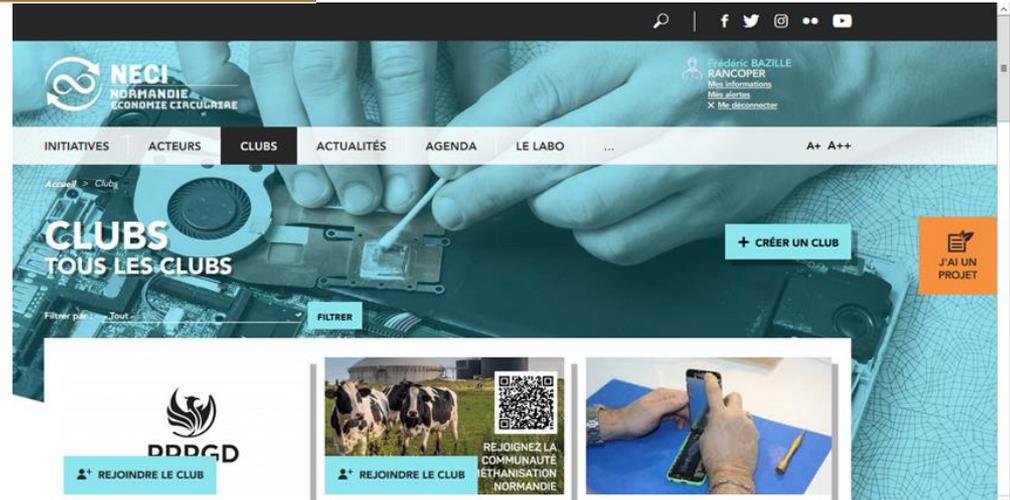
# Table ronde N° 1 - Les travaux et solutions développés en Normandie



# RAN COPER - Les productions du groupe de réflexion dédié à la restauration collective



**Organisation du partage des données issues du groupe de réflexion:** compilation par le RAN COPER sur un espace dédié de la plateforme régionale NECI (*Normandie Economie Circulaire*)



**Rappel :** le réseau RAN COPER dispose d'un espace aux côtés des autres clubs normands sur la plateforme NECI : <https://neci.normandie.fr/>

Pour accéder aux documents partagés :

- 1 - Inscription à la plateforme ! (Gratuit et en quelques minutes).
- 2 – dans la rubrique « clubs », cliquez sur « devenir membre » sur le pavé dédié au RAN COPER.

Les contributions liés à nos groupes de travail sont à retrouver dans les rubriques « documents » de chaque sous-espace par ex:

<https://neci.normandie.fr/clubs/48/bibliotheque-de-documents>

# Un répertoire méthodologique à destination des acteurs normands

## Fiche ressources et contacts Commande Publique

Restauration collective et produits Bio, locaux et de qualité (A VALIDER Egalim ?)



**Définition des besoins, de quoi parle t'on ?**  
 Rappel juridique: Art. L2111-1 de l'Ordonnance n°n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique  
 Détermination des besoins : définition fonctionnelle des besoins permettant d'envisager dans les cahiers des charges des solutions sur la nature et l'étendue des besoins à satisfaire en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale ».

### Qui à vos côtés en Normandie pour faciliter ces démarches ?

1 Les chambres d'agriculture de Normandie

**Niveau régional** - Chambre Régionale d'agriculture de Normandie : Sarah LESNARD – 02.31.47.22.74  
[sarah.lesnard@normandie.chambagri.fr](mailto:sarah.lesnard@normandie.chambagri.fr)

**Services proposés:**  
 - Connaissance filières et structuration  
 - Appui à l'analyse de la situation alimentaire locale  
 - Diagnostic de faisabilité d'un approvisionnement local

2 Les Associations et réseaux dédiés

**Niveau régional** - Réseau des CIVAM NORMANDS  
 Mélanie ROY Chargée de projet circuits courts - 02 32 70 44 23 - [melanie.roy@civam.org](mailto:melanie.roy@civam.org)  
 Juliette Bréchet Chargée de projet circuits courts  
 02 32 70 44 23 - [juliette.brechet@civam.org](mailto:juliette.brechet@civam.org)

**Services proposés:**  
 - Connaissance filières et structuration  
 - Diagnostic / état des lieux  
 - Re-définition du projet de restauration  
 - XXXXXXXX

**Niveau régional** : Association "Bio en Normandie"  
**Haute Normandie :**  
 Florine LEVEN - Conseillère Restauration Hors Domicile  
 Tél. 02.32.09.01.62 / 06.95.75.69.47 - [fleven@bio-normandie.org](mailto:fleven@bio-normandie.org)  
 Marie THOMASSIN - Conseillère Restauration Hors Domicile  
 Tél. 02.32.09.01.63 / 06.51.29.94.85 - [mthomassin@bio-normandie.org](mailto:mthomassin@bio-normandie.org)  
**Basse Normandie :**  
 Caroline PARIS - Conseillère Restauration Hors Domicile  
 Tél. 02.59.00.00.71 / 06.30.78.44.23 - [cparis@bio-normandie.org](mailto:cparis@bio-normandie.org)

**Services proposés:**  
 - Diagnostic / état des lieux de la qualité globale de l'assiette  
 - Aide à la définition des objectifs (qualité)  
 - Connaissance des filières locales

A garder en tête dès le départ

1 Détermination du besoin

2 Sourcing

3 Rédaction Consultation ...

Un lien de téléchargement vous sera prochainement adressé

# Chantiers complémentaires et perspectives



# Note d'actualité de l'ADEME – Sept 2019

septembre 2019



## Alimentation Durable

### Note d'actualités

A noter : .....

Gaspillage alimentaire.....	2
Pratiques alimentaires.....	3
Ecoconception et filières.....	7
Projets Alimentaires Territoriaux.....	8
Appels à projets.....	8
Communication.....	8
En bonus.....	9

**A noter !**

☛ Lancement de l'appel à projets du PNA, édition 2019-2020



Dans le cadre du nouveau [Programme National pour l'Alimentation et la Nutrition](#) qui articule les nouveaux Programme National pour l'Alimentation (PNA) et Programme National Nutrition Santé (PNNS) pour la période 2019-2023, le MAA lance le [6ème appel à projets national](#) en partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé et l'ADEME, avec une enveloppe en hausse de 2 millions d'euros. Il vise à soutenir des projets d'intérêt général répondant aux enjeux sanitaires, socio-économiques et environnementaux de l'alimentation, s'inscrivant dans l'une des deux thématiques suivantes :

- L'émergence de nouveaux PAT, prenant notamment en compte l'approvisionnement de la restauration collective, la réduction du gaspillage alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire ;
- Le développement de projets répondant aux enjeux du PNA concernant la justice sociale, l'éducation alimentaire et l'atteinte des objectifs de la loi EGAUM pour la restauration

Lettre d'Info EXTERNE Alimentation durable - septembre 2019 Page 2

- Lien vers boîte à outils (*gaspillage, approvisionnements, régimes alimentaires*)
- Kit éducatif pour limitation du gaspillage
- Tri et prévention des déchets (*expérience et méthode du Crous de Dijon*)
- Guide « cantines Bio » à destination des Elu(e)s
- Nouveaux avis de l'ANSES sur les recommandations nutritionnelles par groupes de populations (*0-3 ans, 4-7 ans, personnes âgées...*)

*Annexe à télécharger avec les supports*

Normandie

COMMANDE PUBLIQUE  
&  
DEVELOPPEMENT DURABLE

Réseau des Acteurs Normands  
pour la Commande Publique Eco-Responsable

# Publication de l'étude ADEME – Juillet 2019

## « Alimentation et coûts des externalités environnementales dans les marchés publics alimentaires »



# Publication de l'étude ADEME – Juillet 2019

## « Alimentation et coûts des externalités environnementales dans les marchés publics alimentaires »

### RAPPEL ET CONTEXTE DE L'ETUDE

La loi EGALIM du 30 octobre 2018 offre des éléments de réponse pour soutenir le développement d'une agriculture et d'une alimentation plus durables : elle identifie le rôle à jouer de la commande publique en restauration collective et fixe l'objectif de 50% d'approvisionnement en produits durables ou de qualité. Cet objectif peut être atteint avec des produits labellisés (SIQO et Ecolabel européen), certifiés (HVE), **ou encore au travers d'achats « prenant en compte le coût des externalités environnementales des produits pendant leur cycle de vie ».**



Publication de l'étude ADEME – Juillet 2019  
« Alimentation et coûts des externalités environnementales dans les marchés publics alimentaires »

## DEFINITION ET INTEGRATION A LA COMMANDE PUBLIQUE

- > Les externalités environnementales d'un produit sont les effets générés sur l'environnement (air, eau, sols) à chaque étape des chaînes alimentaires, de la production jusqu'à la fin de vie, et qui ne sont pas valorisés par le marché. Elles peuvent être quantifiées à l'aide d'une analyse de cycle de vie (ACV).
- > Il est possible d'associer une valeur monétaire à ces effets pour obtenir des coûts des externalités environnementales. Parmi les différentes méthodes de calculs existantes, l'établissement d'une valeur monétaire de référence (valeur tutélaire) affectée à chaque émission de polluant semble la plus opérationnelle, à l'instar de ce qu'a fait la directive européenne « Véhicules propres » sur les émissions de CO2.
- > Monétariser permet d'exprimer toutes les externalités environnementales en une seule unité : l'euro. Il est ainsi possible de les additionner et de les intégrer dans les marchés publics comme une donnée financière.



Publication de l'étude ADEME – Juillet 2019  
« Alimentation et coûts des externalités environnementales dans les marchés publics alimentaires »

**Exemple d'application des coûts des externalités environnementales dans vos futurs approvisionnements :**

À titre d'exemple, il serait possible d'intégrer les coûts des externalités environnementales que sont les émissions de CO2 et la pollution de l'air liée à l'achat de viande de volaille.

La comparaison pourrait se faire notamment sur les modèles d'élevage (en cage, au sol, en plein air et alimentation...), les transports (livraison notamment) et le conditionnement (emballages).



Publication de l'étude ADEME – Juillet 2019  
« Alimentation et coûts des externalités environnementales dans les marchés publics alimentaires »

## Conditions de déploiement et besoins méthodologiques

L'intégration du coût des externalités environnementales d'un produit dans un marché public ou dans des dispositifs financiers portés par une entité publique, est introduite par la directive européenne 2014/24/UE et transcrite dans le décret 2016-360.

Le succès de ces dispositifs appliqués aux approvisionnements en restauration collective repose sur plusieurs conditions préalables :

- Le développement et la mise à jour de méthodologies de monétarisation par une entité publique de référence
- Le développement d'un outil opérationnel fondé scientifiquement, pédagogique, utilisable avec des données facilement accessibles
- L'implication des parties prenantes dans le développement de l'outil
- L'accompagnement de sa mise en œuvre (sensibilisation, formation)
- La solidité du cadre juridique
- Une volonté politique de mise en œuvre au niveau local



Publication de l'étude ADEME – Juillet 2019  
« Alimentation et coûts des externalités environnementales dans les marchés publics alimentaires »

**En résumé :**

La prise en compte des coûts imputés aux externalités environnementales liées au produit pendant son cycle de vie, représente un enjeu pour la transition écologique.

Cette modalité permettrait notamment de favoriser des modes de productions réduisant les impacts environnementaux, et éventuellement de valoriser de meilleures performances environnementales sur d'autres étapes du cycle de vie (transport, transformation...).

L'intégration de cette notion dans les procédures de commande publique est cadrée juridiquement et est techniquement possible compte tenu des données scientifiques disponibles.

En l'absence d'un outil national, simple d'utilisation et pédagogique, il est juridiquement risqué aujourd'hui de s'appuyer sur cette modalité de sélection.

Au mieux, des dispositifs consolidés seront à votre disposition en 2022 selon cette étude. Le groupe de travail du RAN COPER prévoira une veille pour vous **a** ce sujet



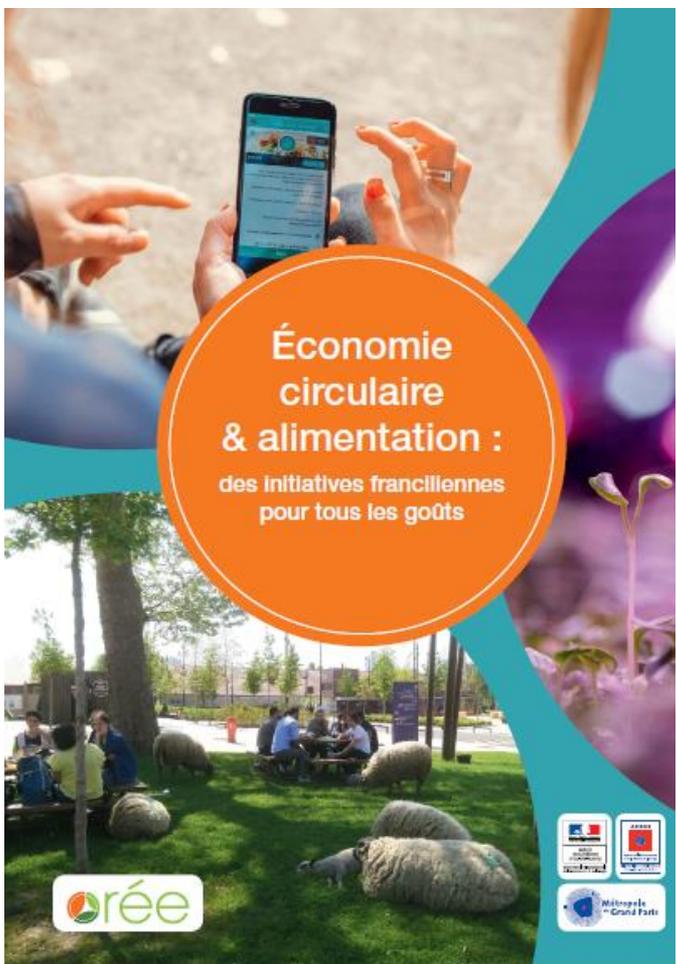
# Publication de l'étude ADEME – Juillet 2019

## « Alimentation et coûts des externalités environnementales dans les marchés publics alimentaires »



- Rapport d'étude complet
- Synthèse de l'étude
- Résumé
  
- A télécharger ici:  
<https://www.ademe.fr/alimentation-cout-externalites-environnementales-marches-publics-alimentaires>

# Publication du Comité Francilien de l'Economie Circulaire – Octobre 2019



- Tour d'horizon de 15 initiatives inspirantes permettant:
  - **De limiter les externalités environnementales et sociétales**
  - **De s'appuyer sur des innovations locales**
  - **D'encourager de nouveaux modèles économiques**
  
- **Agriculture urbaine, insertion, 0 déchets, gaspillage...**
  
- **A télécharger ici: <http://www.drie.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/alimentation-et-economie-circulaire-a-la-rencontre-a3858.html>**



# Nouveau ! PARCEL, l'outil en ligne

## "Pour une alimentation résiliente, citoyenne et locale"

**PARCEL**  
Pour une alimentation  
résiliente, citoyenne et locale

Localisation de la production

Régimes alimentaires

Type de production

**Et si l'alimentation de votre territoire devenait locale et durable ?**

Avec PARCEL, découvrez l'empreinte spatiale, sociale et environnementale de l'alimentation en fonction des modes de production et de consommation.

**Parcours 1**  
Quels sont les effets d'une alimentation plus locale et durable ?  
COMMENCER >

**Parcours 2**  
Combien de personnes peut-on nourrir avec une parcelle ou un terrain donné ?  
COMMENCER >

➤ A retrouver et tester ici:  
<https://www.parcel-app.org/>

# Nouveau ! PARCEL, l'outil en ligne "Pour une alimentation résiliente, citoyenne et locale"

**Un outil produit par Terre de Liens / FNAB / BASIC**

**PARCEL est un outil web gratuit, permettant d'évaluer pour un territoire donné les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement (en restauration collective notamment), ainsi que les emplois agricoles et les impacts écologiques associés à d'éventuels changements de mode de production agricole et/ou de régimes alimentaires (émissions de gaz à effet de serre, pollution des ressources en eau, effets sur la biodiversité...).**

**Parcel s'adresse principalement aux collectivités territoriales, Amaps et associations, demandeuses d'éléments sur la production locale.**

**Il propose trois leviers de calcul : le pourcentage de relocalisation de la production souhaitée, le régime alimentaire et le pourcentage de production bio.**

➤ **A retrouver et tester ici:**  
**<https://www.parcel-app.org/>**

# Nouveau ! PARCEL, l'outil en ligne

## "Pour une alimentation résiliente, citoyenne et locale"

2 parcours d'évaluation de votre stratégie proposés



### Parcours 1

Quels sont les effets d'une alimentation plus locale et durable ?

COMMENCER >

### Parcours 2

Combien de personnes peut-on nourrir avec une parcelle ou un terrain donné ?

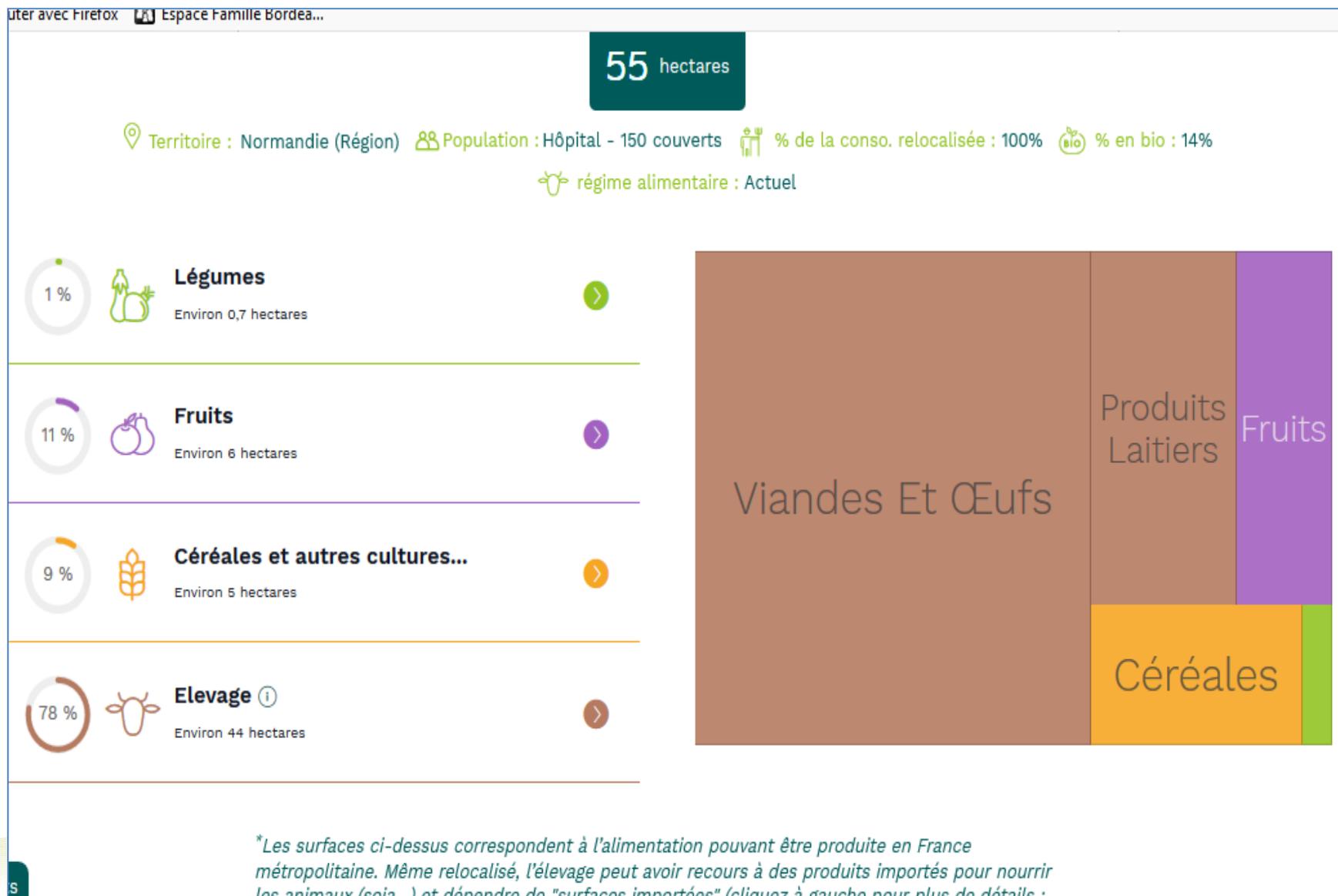
COMMENCER >

Bientôt disponible

➤ A retrouver et tester ici:  
<https://www.parcel-app.org/>

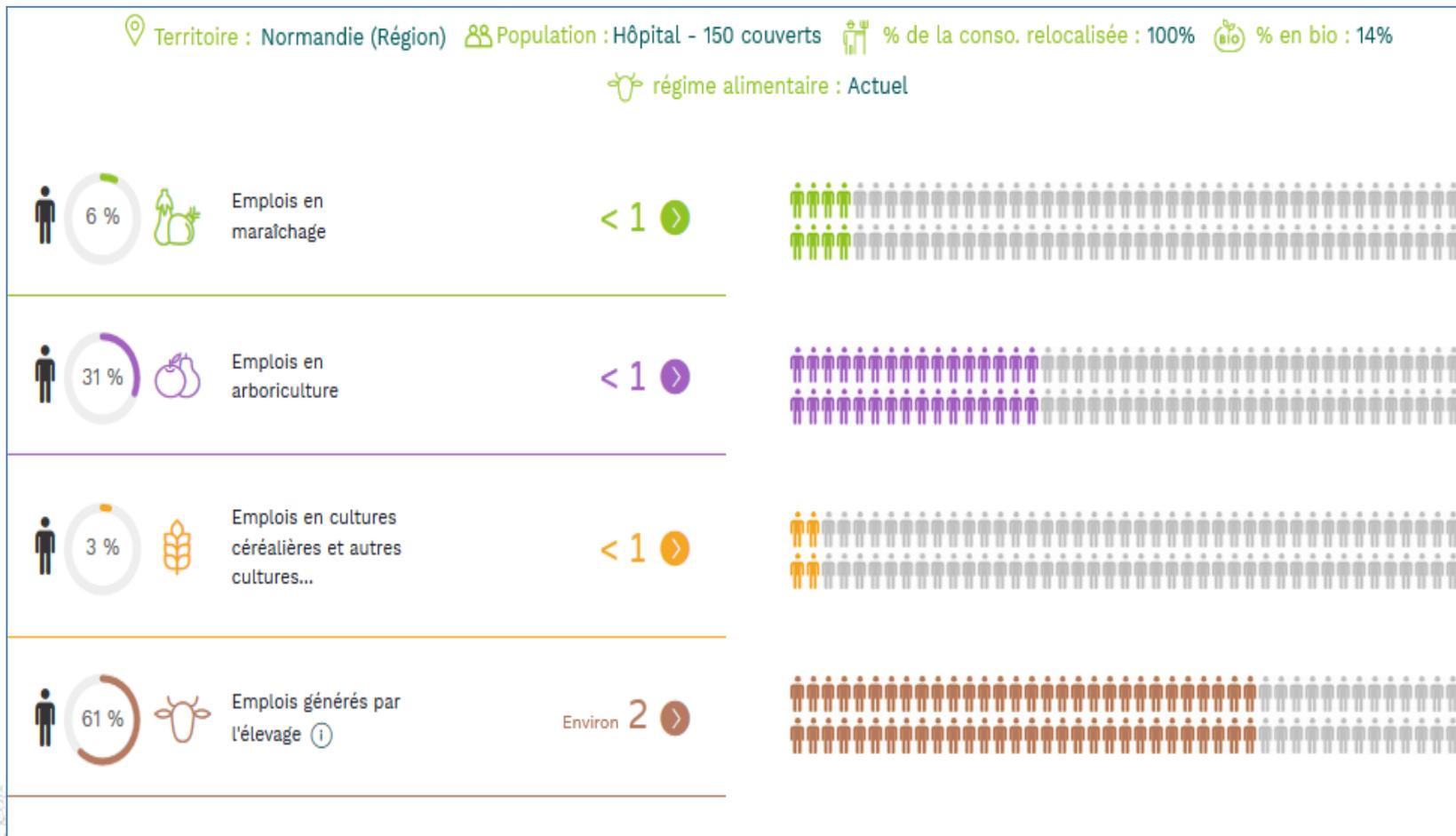
# Nouveau ! PARCEL, l'outil en ligne

## "Pour une alimentation résiliente, citoyenne et locale"



# Nouveau ! PARCEL, l'outil en ligne

## "Pour une alimentation résiliente, citoyenne et locale"



Normandie

COMMANDE PUBLIQUE  
DEVELOPPEMENT DURABLE



Réseau des Acteurs Normands  
pour la Commande Publique Eco-Responsable

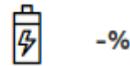
# Nouveau ! PARCEL, l'outil en ligne

## "Pour une alimentation résiliente, citoyenne et locale"

### Impacts sur le climat et l'air



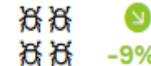
Emissions de gaz à effet de serre  
(par hectare)



Consommation d'énergie  
Indicateur en cours de réalisation



### Impacts sur la biodiversité



Destruction des espèces  
(par hectare)



Déforestation importée  
(par personne)



\*L'impact du bio n'est pas calculé.

### Impacts sur le sol



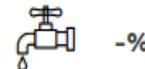
Empreinte au sol  
(par personne)



Pauvreté des sols  
(par hectare)



### Impacts sur la ressource eau



Consommation d'eau  
(par hectare)



\*L'impact du bio n'est pas calculé.



Pollution de l'eau  
(par hectare)



# Réseaux à vos côtés en Normandie !





## Les réseaux et ressources près de chez vous !

Nouveau ! Le Comité Régional de l'Economie Circulaire (CREC) et sa plateforme NECI – Normandie Economie Circulaire

 <p><b>REJOINDRE LE CLUB</b></p> <p><b>CLUB INNÉ</b> par Héléne TOUCHARD</p> <hr/> <p>Institut Normand des Nouvelles Economies (INNE) Promouvoir l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération sur la Normandie</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">Contacter les animateurs</a></p> <hr/> <p>1 Membre</p>	 <p><b>REJOINDRE LE CLUB</b></p> <p><b>ECOCONCEPTION DE PRODUITS ET SERVICES DANS L'INDUSTRIE</b></p> <hr/> <p><b>Missions</b> : convaincre les entreprises de l'utilité et de la nécessité d'adopter l'éco-conception ; les accompagner et développer les actions...</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">Contacter les animateurs</a></p> <hr/> <p>1 Membre</p>	 <p><b>REJOINDRE LE CLUB</b></p> <p><b>CLUB CHIMIE BIOSOURCÉE</b> par LAURE TANKERE</p> <hr/> <p>Le projet « Chimie Biosourcée Normandie » a été lancé officiellement en juin 2017 par l'Union des Industries Chimiques de Normandie (UIC Normandie), en...</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">Contacter les animateurs</a></p> <hr/> <p>0 Membre</p>
 <p><b>REJOINDRE LE CLUB</b></p> <p><b>RÉGAL : RÉSEAU POUR EVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE</b> par Nathalie VILLERMET</p>	 <p><b>REJOINDRE LE CLUB</b></p> <p><b>RANCOPEP, LE RÉSEAU DES ACHETEURS NORMANDS POUR LA COMMANDE PUBLIQUE ECO-RESPONSABLE</b></p>	 <p><b>REJOINDRE LE CLUB</b></p> <p><b>RÉSEAU NORMAND DE L'ÉCOCONSTRUCTION</b> par Clément BLASCO</p>

Retrouvez-tous les réseaux utiles sur  
<https://neci.normandie.fr/clubs>



## Les réseaux et ressources près de chez vous ! Les structures de l'Economie Sociale et Solidaire

La CRESS - Une coordination régionale autour des structures de  
l'Economie Sociale et Solidaire (Article L2113-15 et Article L2113-16)

The screenshot shows the homepage of the CRESS website. The main header is teal with the title 'Le portail de l'économie sociale et solidaire en Normandie' and a search bar. Below the header is a navigation menu with categories like 'ACCUEIL', 'LA CRESS', 'DÉCOUVRIR L'ESS', 'OBSERVATOIRE', 'ENTREPRENDRE AUTREMENT', 'DÉVELOPPER SA STRUCTURE', and 'ESS ET TERRITOIRES'. The main content area features several sections: 'L'ESS, 11% de l'emploi en Normandie', 'Créer son activité en ESS', 'Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)', 'Ressources pratiques pour les associations', 'Financement', and 'Mois de l'ESS'. A central dropdown menu is open, listing various resources and reports. On the right, there is a 'Le mois de l'Economie Sociale et Solidaire' banner for 2017, a 'LISTE DES ENTREPRISES DE L'ESS EN NORMANDIE' button, and an 'Actualités' section with a news item about a Master Innovation and Development in the ESS field in Havre. At the bottom, there is a 'NEWSLETTER' section with a sign-up form and a tree illustration on the left.

**Le portail de l'économie sociale et solidaire en Normandie**

Rechercher...

**cress**  
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Normandie

ACCUEIL LA CRESS DÉCOUVRIR L'ESS OBSERVATOIRE ENTREPRENDRE AUTREMENT DÉVELOPPER SA STRUCTURE ESS ET TERRITOIRES

**L'ESS, 11% de l'emploi en Normandie**

**Créer son activité en ESS**

**Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)**

**Ressources pratiques pour les associations**

**Financement**

**Mois de l'ESS**

**NEWSLETTER**

**La newsletter**

Abonnez-vous à notre newsletter  
E-mail \*

**L'ORESS, qui sommes-nous ?**

- Les chiffres de l'ESS en Normandie
- La liste des entreprises de l'ESS
- Les publications de l'ORESS Normandie
- L'ESS à l'échelle des territoires normands
- Les dossiers thématiques de l'ORESS
- Initiatives locales d'économie sociale et solidaire
- Les chiffres de l'ESS en France

**Le mois de l'Economie Sociale et Solidaire**

Programme normand 2017

**LISTE DES ENTREPRISES DE L'ESS EN NORMANDIE**

**Actualités**

Ouverture d'un Master Innovation et Développement dans le champ de l'ESS au Havre

<https://www.essnormandie.org/>

www.apesa.fr



## Les réseaux et ressources près de chez vous ! Les structures de l'Economie Sociale et Solidaire

Un réseau en Normandie pour un développement économique solidaire !  
(Article L2113-15 et Article L2113-16) - L'ADRESS

**adress**

Pour un développement économique solidaire  
en Haute-Normandie

Espace adhérents Contact

L'ADRESS LES ACTEURS EN REGION ENTREPRENDRE AUTREMENT DYNAMIQUES TERRITORIALES RESSOURCES

**L'Agence pour un développement économique solidaire**

L'ADRESS est née en juin 2005 pour créer un environnement favorable au développement des entreprises sociales et solidaires en Haute-Normandie.

4 AXES D'INTERVENTION :

L'ADRESS soutient les porteurs de projet et les entrepreneurs, dans toutes les phases de leur parcours soutien individuel et collectif pour structurer le projet et aider à la mobilisation des ressources, humaines et financières.  
>> rubrique Entreprendre autrement

L'ADRESS participe à la co construction de démarches territoriales  
expertise auprès des territoires de projet pour favoriser l'émergence et le développement d'entreprises sociales et solidaires locales. L'agence met en oeuvre son dispositif Fabrique à initiatives.  
>> rubrique Dynamiques territoriales

L'ADRESS assure la promotion des entreprises sociales et solidaires avec ses événementiels, le site internet, la newsletter, les fiches secteurs, les vidéos, ...  
>> abonnez-vous à la newsletter mensuelle

Abonnez-vous à la NEWSLETTER

ACTUALITES

Entreprises sociales et solidaires par SECTEUR D'ACTIVITÉ

Alimentation  
Bâtiment  
Culture  
Déchets  
Energies renouvelables  
Espaces naturels  
Information - communication  
Services à la personne  
Tourisme

NOS PARTENAIRES

Vous recherchez

<http://www.adress-normandie.org/>



## Les réseaux et ressources près de chez vous !

(Article L2113-13 et Article R2113-7)

Un réseau national pour vous aider à identifier les Structures de l'Insertion  
par l'Activité Economique près de chez vous  
(200 structures en Normandie) !

**SOCIALEMENT RESPONSABLE.org**  
LE SITE DE L'ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE ET DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Flux RSS | Panier d'articles

Connexion SIAE  
Inscription à l'annuaire  
Mot de passe oublié

Identifiant  
OK

Je veux découvrir l'IAE | Je suis acheteur public | Je suis une entreprise

Vous êtes ici : Accueil

**L'ANNUAIRE**

Consultez l'annuaire national des structures d'insertion par l'activité économique pour trouver un prestataire selon vos critères de sélection !  
Région : Haute-Normandie

Je cherche des prestations pour les professionnels uniquement  
 Je cherche des prestations pour les particuliers uniquement

Rechercher | Recherche avancée

**À propos**  
Le site a été lancé officiellement en mai 2008, à l'occasion de la rencontre territoriale du Grenelle de l'insertion sur "L'achat public et l'insertion" à Besançon.  
Lire la suite ici...

**Newsletter**  
Inscrivez-vous à la lettre d'information mensuelle !  
E-mail  
Anciens numéros

[www.socialement-responsable.org/](http://www.socialement-responsable.org/)



## Les réseaux et ressources près de chez vous !

Un réseau national pour vous aider à identifier les Structures de  
l'Insertion par l'Activité Economique près de chez vous  
(200 structures en Normandie) !

(Article L2113-13 et Article R2113-7)



ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

AGIR

ANNUAIRE

RESSOURCES



Résultat(s) 1 - 20 sur 197

1

2

3

...

Suivant &gt;

Dernière page &gt;

### 197 résultats en Normandie



AFFICHER LA CARTE

#### TYPE DE STRUCTURE

- Atelier et chantier d'insertion (ACI) - (94)
- Association intermédiaire (AI) - (45)
- Entreprise d'insertion (EI) - (34)
- Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) - (15)
- Groupement d'employeur pour l'insertion et la qualification (GEIQ) - (3)



A A J B SECTEUR INSERTION

Atelier et chantier d'insertion (ACI)

14210 CAVRUS

Activité

Production de biens et services



A C I A D E S

Atelier et chantier d'insertion (ACI)

14000 CAEN

Activité

Production de biens et services

[www.socialement-responsable.org/](http://www.socialement-responsable.org/)



## Les réseaux et ressources près de chez vous ! L'Insertion par l'Activité Economique

(Article L2113-13 et Article R2113-7)



Efficacité économique,  
finalité sociale



### Annuaire

Accueil / Annuaire

A+ A-

Pour trouver l'entreprise d'insertion proche de chez vous, il vous suffit de rechercher par secteur d'activité par département !

Accès par région

CHOISISSEZ UNE RÉGION

Filtrer par

Secteurs d'activités

Départements

RECHERCHER LIBRE

OK

<http://normandie.lesentreprisesdinsertion.org/>



# Merci de votre attention !

Avez-vous des questions ?

**Frédéric BAZILLE**

**RAN COPER**

**06.47.56.98.64**

[contact@ran-coper.fr](mailto:contact@ran-coper.fr)

[frederic.bazille@apesa.fr](mailto:frederic.bazille@apesa.fr)

Normandie

COMMANDE PUBLIQUE

DEVELOPPEMENT DURABLE



Réseau des Acteurs Normands  
pour la Commande Publique Eco-Responsable